L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 18 JANVIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE, 18 JANVIER 1885

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

Continuation de la vente des Propriétés de la Succession Gaines.—La vente des terrains non dans l'affaire de Raoul et ale vs Mme Myra Clark Gaines sera continuée Lundi, 19 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'en Second Arcade, commençant au Paragraphe 15, list No 2419, bornés par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, White et Dupré. Cette vente est importante et mérite d'attirer l'attention des spéculateurs et autres.

La question morière.—Tout ou rien.

Si nous en croyons certaines dépêches, de date déjà ancienne, ce ne seraient pas seulement les Antilles Espagnoles, Cuba, Porto Rico, qui seraient bien aises de jouir des avantages d'un prétendu traité de réciprocité avec les Etats-Unis, mais aussi les Antilles Anglaises et les Guyanes. Nous savons déjà que St-Domingue s'est mis sur les rangs avec empressement, et la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion ne demanderaient pas mieux que de tirer parti de la singulière manie dont sont, en ce moment, possédés les Etats-Unis. Nous le croyons volontiers ; toutes ces îles, tous ces coins de terre n'ont qu'à y gagner, et rien à y perdre ; une convention avec l'Union les relèverait ; ce serait cette dernière qui ferait tous les frais de l'arrangement, sans en tirer d'autre compensation que le placement de quelques machines à fabriquer le sucre, seule production de ces pays. Pour procurer à New-York, à Brooklyn, à Philadelphie le plaisir d'expédier à Cuba, à St-Domingue, à Porto Rico, à la Jamaïque, au Brésil, quinze à dix-sept cent mille dollars de matériel de sucreries, les Etats-Unis s'engageraient à leur prendre pour une centaine de millions de produits et se priveraient d'un revenu annuel de cinquante millions. Cela est décoré du titre de réciprocité sous le règne de M. Arthur, assisté de son premier ministre Frelinghuysen.

Tout le monde n'est pourtant pas de cet avis, et des centaines, des milliers de protestations se font entendre de tous les côtés, non seulement au Sud, en Louisiane, au Texas, mais à New York, dans l'Illinois, l'Iowa, le Minnesota. D'assez nombreux fabricants de ces Etats viennent de mêler leurs voix à ce concert et d'envoyer au Ménat un Mémoire indigné contre la ratification du traité avec Cuba et Porto Rico. Ils réclament avec beaucoup de raison contre l'abolition ou la réduction des droits sur les sucres de ces pays, contre la ruine que l'on médite de sang-froid des industries nationales qui se rattachent à la production sucrière, au profit de ces deux îles. Au point de vue du trésor, la duperie est flagrante ; au point de vue des fabricants de glucose, des sucres de sorgho et de cannes, l'injustice est odieuse. Pourquoi favoriser ces deux îles et sacrifier les producteurs des Etats que nous venons de nommer? Pourquoi ne pas admettre aux mêmes privilèges St-Domingue, la Jamaïque, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane ? Si vous voulez absolument, disent ces messieurs, avec beaucoup d'à-propos, tuer toute industrie sucrière dans l'Union, admettez une bonne fois en franchise tous les produits similaires étrangers, sans aucune distinction. Suivez francs, faites hautement du libre-échange, que le pays sache au moins à quoi s'en tenir sur votre politique économique.

On ne peut mieux raisonner, et les conséquences d'un pareil système sont faciles à prévoir. Si, pour la satisfaction de quelques fabricants de machines, on a le droit de sacrifier les intérêts de milliers de producteurs, de millions de travailleurs, il n'y a pas de raison qui empêche de ruiner d'autres milliers d'industriels, d'autres millions d'ouvriers pour faire les affaires de quelques autres spéculateurs. On ne s'arrête pas sur une pareille pente; une fois qu'on y est lancé, il faut rouler jusqu'au fond de l'abîme. Il y a une logique implacable à laquelle personne n'est capable de résister. Tout ou rien, voilà à quoi se réduit, en deux mots, toute l'argumentation des auteurs du mémoire dont nous parlons, et nous défions qui que ce soit d'attaquer la justesse de leur conclusion.

Il faut convenir que, depuis 1883, les Etats-Unis sont entrés dans une voie dangereuse. Le protectionnisme qu'ils avaient adopté depuis vingt-deux ans, les avait traités en enfants gâtés; c'est l'excès de prospérité qu'ils lui devaient qui les a rendus infidèles à son égard; au milieu de vingt grands Etats, grevés de dettes et incapables non seulement d'en amortir le capital, mais même d'en servir les intérêts, ils ont offert le spectacle unique, presque merveilleux, d'un peuple faisant honneur à ses obligations, payant régulièrement, mois par mois, sa dette, principal et intérêts, et pardessus le marché, voyant son budget se régler constamment par un excédant de recettes, qui constamment grossissait, à mesure que diminuait la dette.

Qu'il fallût alors un dégrèvement de droits, rien de plus naturel; le bon sens l'indiquait. Que ce dégrèvement dût s'appliquer aux industries qui pouvaient le supporter, rien de plus juste. Ce qui justifie tout droit de douane, c'est la nécessité de maintenir telle ou telle production nationale; du moment que celle-ci ou celle-là n'en a plus besoin, en tout ou en partie, la bonne administration, la justice veulent qu'on le diminue ou qu'on l'abolisse. Nous n'avons jamais entendu contester ce principe par personne, même par les plus ardents abolitionnistes.

On n'a pas plus le droit de sacrifier le consommateur au producteur, que le producteur au consommateur. C'est le juste équilibre établi entre les droits et les besoins de chacun d'eux qui fait la bonne administration économique d'un pays, au même titre qu'il assure sa prospérité. Mais du jour où vous faites des préférences pour telle ou telle industrie, et que vous laissez dépérir telle ou telle autre, tout est perdu. Le système protectionniste est attaqué par sa base; il n'y a plus de sécurité pour le travail, car le protégé d'aujourd'hui peut devenir la victime de demain, et la ruine, attaquer tour à tour toutes les branches de l'activité nationale. A besoins égaux, a-t-on le droit de sacrifier une grande industrie agricole, qui dans toute l'étendue de l'Union, fait vivre plus d'un million de travailleurs, à une autre qui n'entretient que quelques milliers d'ouvriers mécaniciens, confinés dans trois ou quatre villes de l'Est, ces villes s'appelassent-elles, New York, Philadelphie, Brooklyn? L'injustice, n'est-elle pas bien plus flagrante encore, quand ceux que vous épargnez et qui sont les moins nombreux, peuvent se passer de protection, tandis que ceux que vous atteignez et qui forment le plus grand nombre sont, par là même, frappés dans leur situation précaire et gênés dans leur avenir ?

On se plaint de désaffections qui se manifesteraient dans certaines parties du pays. Pourquoi les provoque-t-on à plaisir, par les injustices dont on se rend coupable à l'égard de ces régions ? On trouve étrange que certaines industries restent dans une sorte de stagnation et ne fassent pas les progrès que l'on aurait le droit d'attendre d'elles. Pourquoi les tient-on sans cesse sous la menace d'une réduction de tarif qui doit les ruiner, qui paralyse leur activité et entrave leurs développements ? Si l'on se résout à ne plus protéger les industries nationales, que l'on ne fasse plus de préférence pour les unes, que l'on ne commette plus d'injustices contre les autres, qu'on les frappe toutes à la fois. Que si, enfin, l'on en veut à la production sucrière intérieure, si l'on a l'intention d'admettre en franchise les produits étrangers, que l'on n'accorde aucun privilège à telle ou telle île, et qu'on laisse l'entrée libre à tous les sucres étrangers sans distinction de provenance. Qu'on en finisse avec le système bâtard qui place la nation dans une situation intolérable. Tout ou rien, comme le disent fort bien les auteurs de la protection, dont nous parlions au commencement de cet article.

Les dépêches reçues, à la date du 16 janvier, de Shreveport, Louisiane, nous annoncent qu'à la suite d'une pluie qui a duré deux jours, la Rivière Rouge a monté d'une manière effroyable et a atteint un point qui est de trois pieds 3 pouces plus élevé qu'il ne l'a été depuis dix ans. Tous les chemins de fer et les habitations étaient inondées, les lacs et les bayous des environs débordaient, et les planteurs poussaient leurs bestiaux sur les terres hautes.

Le télégraphe dit que l'Ohio monte rapidement.

Le gouverneur a nommé M. Alexander Brewster préposé à l'enregistrement des électeurs de la paroisse d'Orléans, en remplacement de M. Robert Brewster, décédé.

Ouverture de **Guillaume Tell** ce soir au *Washington Artillery Hall* Bande Impériale.

Compagnie d'Assurance Hope—Nous appelons l'attention du public sur le tableau annuel de cette compagnie, l'une des plus anciennes de la Nlle-Orléans.

Le total des primes reçues en 1883, était de $128,141 12 elles se sont élevées à $363,582 13 en 1884, c'est donc une augmentation de $235,441 01 pour l'année fiscale se terminant le 31 Décembre dernier.

Les chiffres sont d'une éloquence irréfutable et font le plus grand honneur à l'habileté et à l'énergie du président, M. J. A. Chalaron, à qui est dû cet accroissement des affaires et les excellents résultats obtenus. Les primes non acquises, s'élèvent à $83,989 25, et sont de fait une réserve très forte, pour la protection des assurés.

Nous nous faisons un plaisir d'appeler l'attention du public sur ce tableau, que l'on trouvera dans les colonnes de l'Abeille.

Compagnie d'Assurances du Pélican.—Nous donnons place dans nos colonnes de ce jour à un exposé de situation de la Compagnie d'Assurances du Pélican, le premier de ces genres de cette date. Les chiffres que nous y relevons sont un excellent présage pour cette compagnie naissante, nous pouvons l'écrire car elle date d'un an à peine. Ses officiers sont des hommes d'un mérite réel, et nous devons déclarer que l'administration de ses affaires est en bonnes mains.

Compagnie d'Assurances du Peuple.—Encore une de ces institutions dont il est bon de dire un mot mérité. Celle-ci nous demande place dans nos colonnes pour mettre sous les yeux du public son état de situation, solide entre toutes, la compagnie d'assurances du Peuple vient de faire un relevé de ses livres, et elle peut proclamer hautement que ses opérations de la dernière année n'ont pas produit un résultat négatif. Les stiffs, les chiffres qu'elle livre à la publicité ont leur éloquence ; ils démontrent surabondamment que sa situation est des plus prospères, et que l'avenir lui réserve de brillantes promesses.

Maison Syme.—Nous signalons à l'attention de nos élégantes l'avis par lequel la maison Syme, rue du Canal, 123, annonce l'arrivée de plusieurs caisses d'étoffes de saison nouvelles. Nous nous faisons dire que toutes ces étoffes sont de la meilleure provenance et forment l'admiration générale. Nous engageons donc nos lectrices à visiter le magasin en question dès demain, certaines que nous sommes qu'elles seront émerveillées de toutes les splendeurs qui s'étalent sous leurs yeux.

Un certain nombre de nos lecteurs connaissent déjà M. E. Sidel, un des architectes de notre Exposition, qui a été le chef de Bureau de M. Torgerson, l'architecte en chef. M. Sidel est un brillant élève, un lauréat de l'école des Beaux Arts de Paris, où il a passé cinq ans. Il en est sorti pour voyager, aux frais du gouvernement. C'est ainsi qu'il a visité l'Italie, la Grèce, Constantinople ; il a passé quelque temps en Angleterre puis il est venu aux Etats Unis, vers l'époque où se sont formés les premiers projets de l'Exposition de la Nouvelle-Orléans. Il a travaillé depuis avec M. Torgerson, dont il est devenu le chef de bureau. Les dessins que nous avons vu de lui dénotent un remarquable talent. Le public pourra juger bientôt, car il doit exposer de fort beaux dessins d'hôtels, de résidences, etc.

M. Sidel se fixe parmi nous et offre ses services au public comme architecte. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'on peut se fier, en toute sûreté à son savoir, à son habileté de main, à sa supériorité de goût. Personne ne possède du pays beaux antécédents que lui, personne n'a fait plus brillamment ses preuves.

Loterie de la Louisiane—M. Thomas M. Thornton, banquier à Shelbyville, Illinois (ah ! ces banquiers ! ayant acheté le billet entier No 15,985 de la Loterie de la Louisiane, Classe A, a gagné au tirage de mardi, 13 janvier 1885, le gros lot de $75,000. L'heureux mortel ! Cette somme a été immédiatement versée à son crédit à la Louisiana National Bank.

M. Daniel Shutt, de Chicago, Illinois (encore l'Illinois, pays des banques Illinois !) a gagné le cinquième du lot de vingt-cinq mille dollars, au même tirage du 13 janvier. Il était à la Nlle-Orléans où il était venu pour assister aux splendeurs de notre Exposition, et a touché même le montant qui lui revenait. Il avait le billet No $7,741.

Encore un heureux ! M. W. Rolling Konner, ayant un cinquième du billet No 57,741, le même que celui de M. Shutt, a naturellement gagné lui aussi le cinquième du lot de $75,000. Cette somme a été versée à son crédit à la New Orléans National Bank.

Stabat Mater de Rossini exécuté par la bande Impériale ce soir, au *Washington Artillery Hall.*

Maison L. Grunewald.—Cette maison reçoit dans le moment un très vaste assortiment de plumes de tous genres qu'elle vendra à l'occasion des fêtes, à des prix d'une surprenante modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit en ici à une réclame banale, à une annonce faite dans l'unique but d'allécher le public. Ceux de nos lecteurs qui mettront à profit la circonstance pourront faire d'excellents achats. La maison a importé un très grand nombre de pianos Pleyel considérés à juste titre les premiers du monde. Il n'est pas de piano qui convienne mieux dans un climat aussi changeant que le nôtre, c'est dire de tous ceux qui ont quelque expérience à la matière. M. Grunewald possède aussi de pianos du même fabricant mais qui sont d'occasion, c'est-à-dire de seconde main, pour faire usage de l'expression consacrée. Ces instruments, il va sans dire, sont en vente à des prix presque nominaux.

M. P. Werlein, l'habile et entreprenant marchand de pianos, que chacun connaît, est très justement fier de la position exceptionnelle qu'il s'est conquise dans le commerce des instruments de musique. Il est fier surtout de la haute estime dont tout le piano Mathushek dont il est l'agent spécial. La vente de l'instrument, sorti de cette maison célèbre, ne fait qu'augmenter, tous les jours. Il ne rentre dans sa compétition que des fers et des bois de première qualité, et sa fabrication a atteint le dernier degré de la perfection. Les amateurs savent apprécier les efforts faits par cette maison, pour leur fournir un piano modèle et d'une solidité à toute épreuve. Bien des pianos passent pour vieux après une huitaine d'années de service. Le piano Mathushek est aussi solide, et tient aussi bien le son, après huit ans, que le premier jour. C'est l'avis des connaisseurs et des artistes ; tous reconnaissent qu'il coûte pour le tenir en bon ordre, beaucoup moins ne les pianos des autres marques.

Lions, démocrates, lions.—Une appel vas l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington Les gens bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un succès pendant tel. Voir l'annonce.

Grand Solo de Cornet, par BODE, ce soir, au *Washington Artillery Hall.*

On écrit de Nouart, France, qu'une table de marbre vient d'être placée sur la façade de la maison paternelle du général Chanzy, à Nouart, avec cette inscription, surmontée d'une croix de la Légion d'honneur entourée d'une couronne de feuilles de chêne et de laurier :

Antoine-Eugène-Alfred
CHANZY
Général de division,
Grand-Croix
de la Légion d'honneur
né à Nouart
le 14 mai 1823,
a passé son enfance
dans cette maison
bâtie par son père.

Chemin de Montreuil, près de Paris. Près d'une marre assez vaste et sur la quelle on lit : "Pêche réservée," une guinguette a inscrit sur son enseigne : "A la Pêche de Montreuil."

Nous lisons dans la *Propagateur Catholique* :

Les fidèles de la Cathédrale apprendront avec plaisir que c'est le Rév. Père Feuillette, Dominicain de la province de Paris, qui prêchera, cette année, le Carême à la Cathédrale.

Sa réputation l'a devancé ici, car plus d'une fois déjà nous avons vu dans les journaux et Semaines Religieuses l'éloge le plus complet de son qualité comme prêtre et comme orateur de premier ordre. On avait espéré un moment que le Père Feuillette pourrait arriver à temps pour prêcher le Sermon Français à la cérémonie du Pallium qui doit avoir lieu le 25 de ce mois, mais une dépêche du Père nous annonce qu'il lui est impossible d'arriver pour la cérémonie et qu'il ne sera à la Nouvelle-Orléans que vers le 15 février.

Nous avons sous les yeux un article de la *Semaine Religieuse* de Rouen, que nous nous empressons de donner à nos lecteurs, sûr que nous sommes qu'il sera in avec intérêt et plaisir surtout par ceux de nos lecteurs qui auront le bonheur d'entendre le Père Feuillette :

LE R. P. FEUILLETTE.

Les solennités pascales ont été, cette année encore, à Rouen, pleines de consolations. Elle avaient été précédées des prédications du carême faites avec le plus grand zèle dans les diverses paroisses. Les mentions particulières sont pas relaient superflues. Nous ne ferons d'exceptions que pour la station de Saint-Ouen, prêchée avec une éloquence, un dévouement et un succès incomparables par le R. P. Feuillette, de l'ordre de Saint Dominique. Cet orateur, jeune encore et déjà éminent, a réuni autour de la chaire de la grande abbatiale le plus compact et le plus magnifique auditoire. Il faut remonter à la station de M. l'abbé Bougaud, à la cathédrale, et à celle du R. P. Monsabré à Saint Ouen pour avoir souvenance d'une assistance si d'une foule aussi vivement sympathique, aussi religieusement émue.

Le R. P. Feuillette a tous les dons extérieurs de l'orateur le plus accompli, et ce qui vaut mieux encore, toutes les hautes et saintes qualités de l'apôtre: un grand amour de Notre Seigneur, une dévotion de fils à la Sainte Vierge, l'ardent désir de sauver les âmes, la passion de la vérité le courage de la dire à tous avec une entière et sereine liberté. Avec cela, une science théologique puisée aux sources mêmes dans de fortes études scholastiques à Rome, la connaissance des besoins du temps, de l'état actuel de la science, des grandeurs et des misères de la société moderne, un esprit largement ouvert aux idées généreuses et aux plus nobles inspirations, un bon cœur qui sait se communiquer et qui attire tout de suite la confiance et la sympathie. Quel d'étonnant s'il se dégage d'une telle parole un charme irrésistible, que subissent les auditeurs les moins bien disposés? Nous l'ajouterons pour l'honneur des lettres chrétiennes, la forme du langage de l'apôtre est exquise, le style d'une grâce, d'une pureté, d'une correction achevée; la diction très naturelle et d'une rare perfection, le geste digne et ample, plein de noblesse et d'expression ; bref, une action oratoire accomplie. La voix d'un timbre clair, pur, harmonieux, porte loin et bien. Dieu ne lui a refusé aucun don, et a réservé en lui, à son Eglise, un digne fils de Lacordaire.

Bénéfice de l'Infirmerie Touro.

Ce soir il y aura foule au Washington Artillery Hall, à l'occasion du bénéfice du TOURO. En dehors de l'attrait d'une bonne œuvre le public jouira de la célèbre HARPE IMPÉRIALE dont l'exécution est supérieure à tout ce qu'on a jamais été entendu ici. Il y a loi des milliers d'étrangers qui seront heureux de pouvoir donner leur appui à une œuvre méritante. La semaine qui vient de s'écouler a été un triomphe pour la bande Impériale—et notre population a montré son bon goût habituel en suivant régulièrement les concerts de ces grands musiciens. La bande Impériale nous quitte mercredi, avis aux retardataires amateurs de bonne musique. Entrée générale 50 sous.

Le *Canadien des Etats-Unis*, journal hebdomadaire publié à New York :

Le Pacifique canadien sera bientôt terminé. Des trains directs circuleront l'an prochain entre Montréal et le Pacifique.

La distance entre ces deux points est de 2,900 milles et 430 milles de moins qu'entre New York et San Francisco. Depuis Montréal jusqu'à Yokohama dans le Japon, par voie du Pacifique, la distance est de 10,977, on 1,013 milles de moins que par New York et San Francisco. Lorsque le Pacifique s'étendra jusqu'aux provinces maritimes avec une ligne directe allant à Louisbourg, C. B., la traversée entre l'Angleterre et l'Amérique se fera facilement en cinq jours et le trajet depuis Louisbourg jusqu'à l'Océan Pacifique se fera en cinq jours de plus, cela fera dix jours pour aller de Londres à Vancouver, sur la côte du Pacifique. La traversée entre Vancouver et Yokahama peut se faire en 14 jours ; le voyage entier pourra ainsi s'accomplir en 24 jours, ce qui est d'un mois 20 jours plus court que le voyage par Gibraltar et le Canal de Suez. On pourra aller de Londres à la colonie anglaise de Hong-Kong en moins de 30 jours, sauvant 15 jours sur le trajet par Gibraltar et Suez. Et pendant tout ce temps le voyageur n'aura pas cessé d'entendre les sons du tambour anglais, ni de voir flotter le "Union Jack."

Le **Danube bleu**, ouverture de *Martha* exécuté par la bande Impériale au Washington Artillery Hall.

Le Conseil municipal de Paris, dans sa séance de samedi, a rétabli un crédit de 60,000 francs pour le grand prix de Paris.

Marié par le juge William Woorhies hier, samedi, 17 janvier, M. H. MARGUIGNIES à Madame Veuve EMILE MARTIN.

Décédée hier soir, à 6 heures 45 minutes, EMMA MARIE FORSTALL, femme de C. J. Meyer, à l'âge de 26 ans 8 mois et 20 jours, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Forstall sont respectueusement invités aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui DIMANCHE (sans autre invitation), à 3 1/2 heures de l'après-midi, du No 226 rue St-Charles, coin St-Joseph.

Décédé hier matin à 5 heures, à l'âge de 39 ans, GUSTAVE LAVIE. Les amis et connaissances des familles Lavie, Sabatier, Dr E. Souchon, Ricaud, Tasson et Grillon, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, Dimanche, à 11 1/2 heures, A. M., de sa dernière résidence No 198, rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.

Memorial Association, September 14th. 1874.—Roman Rifles.

Les Officiers et Membres de cette Association sont priés d'assister aux funérailles de notre regretté camarade GUSTAVE LAVIE, qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 18 janvier 1885, à 11 heures et demie du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 198, rue Royale.

P. L. BOUNY, Président.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.—Les membres de cette Association sont priés d'assister à l'enterrement de feu JOSEPH COURTADE, natif de Mont de Marsan, Gers (France), membre actif de cette Société, décédé hier à 5 heures P. M. à l'âge de 53 ans. La réunion aura lieu à 3 heures cette après-midi, au local de la Société.

Par ordre du Président,
O. M. REDON,
JOSEPH H. NEGUBLOUS, Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Ste-Rose de Lima mardi matin, 20 janvier, à neuf heures, pour le repos de l'âme de feue BLAISIE MOULOR, épouse de PIERRE MERCIER. Les amis et connaissances des familles Mercier, Wm. Gomez et G. Andrieux sont priés d'y assister.

De la part de la famille.

MESSES FUNÈBRES.

Des messes funèbres seront célébrées lundi, 19 janvier 1885, à 8 heures du matin, aux églises Immaculée Conception, du Sacré-Cœur, St-Antoine de Padoue, encoignure Conti et Rampart, et au couvent des Carmélites, pour le repos de l'âme de feue Mme PLACIDE FOIS, TALL. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la famille.

B. TREMOULET,
Rue Bourbon, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crus, représentant de maisons de premier ordre.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cosmp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en rouge, Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Compagnie d'Assurances du PEUPLE
De la Nouvelle-Orléans.
Treizième Etat de Situation.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires, du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues :		
Sur les risques d'incendie	$329 568 33	
Sur les risques de rivières	17,303 99	
Sur les risques de mers	10,127 68	
		$377,996 90
Ajouter les primes non expirées de 1883		26,401 09
		$304,599 99
Ajouter Profits et Pertes ainsi que les réserves		15,323 61
		$319,923 60
Déduire :		
Primes remboursées et cancellations	$8,600 31	
Réassurances	19,525 55	
		$21,125 86
		$298,797 74
Pertes, etc., payées durant la même période :		
Sur les risques d'incendie	$156,660 06	
Sur les risques de rivières	9,916 03	
Sur les risques de mers	9,257 97	
Impressions et Publications	444 05	
Taxes	3,432 42	
Escomptes	44,424 14	
Bureau des réassureurs	2,949 41	
Dépenses, moins l'intérêt et le sauvetage	13,358 71	
		$241,042 79
		$57,754 95
Réserve pour les primes non expirées	$23,854 95	
Réserve pour les pertes non ajustées et non payées	14,900 00	
5 0/0 dividende, janvier 1884	5,000 00	
5 0/0 dividende, janvier 1885	9,000 00	
		$57,754 95

ACTIF.

Comptant	$14,912 67
Primes en voie de collection	30,795 59
Immeubles	39,017 49
Actions de Banques et autres Bns	38,772 76
Mobilier de bureau, installation	2,370 25
Billets garantis par hypothèques	16,219 76
Billets garantis par nantissements	6,409 68
Billets à recevoir à courtes échéances	5,695 20
	$154,193 70

PASSIF.

Capital souscrit	$294,475 00
(Capital autorisé $300,000)	
Réserve pour les primes échues	24,017 93
	$318,492 93
Surplus	$17,062 87

JNO MCCAFFERY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire.

DIRECTEURS.
JOHN MCCAFFERY, Président.
JAMES GRANT, Vice-Président.
JOHN BLANK, T. BROPHY,
WM. OORWAY, GEO. W. YOUNG,
WM. CULLIMAN, C. DOYLE,
THOS DUNNE, GEO. FAEHNLE,
JOS FROMHERZ, JOHN HYNES,
PETER S. LAWTON, HUGH MCMANUS,
THOS. J. MORAN, JOHN NELSON,
P. QUINN, THOS G. RAPIER,
M. J. SCHWARM, PHILIP THOMPSON,
JOHN WALLE.
18 jan—1 m

Explication.

EN écrivant l'avis de décès de PAUL JULIAN LE NEUF, on a oublié d'inviter aux funérailles les familles Beaufey et Maudry. Cette omission a été purement involontaire et le fait d'une erreur.

18janv—1f UN AMI DE LA FAMILLE.

On demande à acheter
BROCKLEY UNE GROCERIE de détail, ou à louer un emplacement convenable pour grocerie. Donner les renseignements à la boîte 1035.
18jan—1f FF

J. SYME & Co,
123 Rue du Canal.

Nous appelons l'attention du public à l'étalage splendide que nous avons fait à l'Exposition des soieries américaines

"La Favorita",
(Marque de Fabrique),
De la manufacture célèbre de
M. CHAFFANJON.

On peut se procurer ces soieries dans toutes les nuances, à notre magasin, à des prix excessivement minimes, de beaucoup meilleur marché que les soieries importées de la même qualité.

Ces soieries, ayant obtenu la médaille à l'Exposition de Paris, sous les recommandations de toute confiance.

Agents à New York :
WILMERDING, HOGUET & Co.
Agents à la Nouvelle-Orléans :
J. SYME & CO.,
123 rue du Canal.
17janv—3f

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans 17 janvier 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Thomas M. Thornton, banquier, Shelbyville Ills., par l'entremise de la Third National Bank de St Louis, Mo., du billet entier No 15,985, tirage à numéro simple, classe "A" de la loterie de la Louisiane billet qui a gagné le Premier lot de $75,000 Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi 13 janvier 188 , et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit billet aux bureaux de la compagnie.

Commis en Charge et à l'Escompte de la Louisiana National Bank of New Orleans.
18 jan—1f FF Le

Avis.

$25,000. Nouvelle Orléans, 15 janvier 1885.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 57,741 tirage à numéro simple, classe "A" de la loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Second Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 janvier 1885, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du cinquième aux bureaux de la compagnie.

DANIEL SHUTT,
Chicago Ill.
Visiteur à l'Exposition de la Nlle-Orléans.
18janv—1f FF

Avis.

$25,000. Nouvelle Orléans, 15 janvier 1885.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement un cinquième du billet No. 57 741 tirage à numéro simple, classe "A" de la loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Second (Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 janvier 1885, et que le montant lui en a été promptement payé par New Orleans National Bank par présentation du dit cinquième aux bureaux de la compagnie.

W. ROLLING,
Conrour du State National Bank
18 jan—1f FF New Orleans, La.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—A une assemblée annuelle tenue le 8 janvier 1885, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Ed. Kirchard—Président.
Ch. Levy—Vice-Président.
Alph. Durio—Secrétaire.
Conrad Duvic—Trésorier.
Jac Schnaup—Grand Maréchal.
George Dreyfus—Collecteur.

—Comité de Secours—

1er et 4e District—Chs Levy, No 108 Rempart, Theod. Dennery, No 393 Magazine.
2e District—Conrad Duvic (chef), 78 Hôpital, Alph. Avetant, St Pierre et White.
3e District—Jos Zimmerman, No 51 Bienville, A. A. Marchand, No 502 N. Rampart.
4e District—Alph. Hirsch, rue Française et Royale, (Alger) Nic Amos, No 67 Elmire, François Durio, No 20 Villere.
ALPHONSE DUVIC,
18janv—1f Secrétaire.

EDOUARD SIDEL,
Architecte,
Elève de l'Ecole des Beaux-Arts. Paris.
Nlle-Orléans, 235 rue de Chartres.
18janv—1m D J—VAC

PRODUITS HYGIENIQUES
DU
Dr. G. L. TALBOT, français,
Spécialiste pour les maladies de peau.

Crème pour le Teint—Par l'usage de notre Crème la peau acquiert la fraîcheur, la douceur et prend avec le temps cette belle teinte Blanc-Mate que possède la jeunesse. Depuis des années nous lui recevons des lettres nous remerciant inespérée dans ces diverses maladies aussi cruel que désagréables qui affectent le visage, Boutons, Rougeurs, Dartres, Lichen, Eruptions, Rougeole, etc., etc., et ses qualités contre cette sainte blanche et cette couleur citron si commune sont parfaitement établies

Pommade Rose aux Racines pour les Lèvres—Cette Pommade rendra les Lèvres, prévient et guérit les gerçures et les Crevasses, elle mérite l'attention des personnes soucieuses du caractère que dénotent des Lèvres parfaitement pures.—Des lèvres Douces Roses" a dit Mme de Sévigné, sont une fortune.

Maladies du Cuir Chevelu.
Elexir et Baume Electrique, Hair Stimulant.

Cette double produit refait en peu de temps la chevelure, il arrête complètement la chûte des cheveux provenant de n'importe quelle maladie et les empêche réellement de blanchir, par son usage la chevelure devient forte et puissante là où il y reclus sous aucune la venue. Ces mêmes plantes médicinales dont l'extrait forme la base de notre produit sont reconnues comme un tinéralgique et réputées comme disposant aux travaux de l'esprit.

Produits Hygiéniques, Consultations.
No 187 Claiborne St.,
17jan—1m—D.Ma.J. New Orleans.

Bureau du Collecteur de Taxes
DU DISTRICT INFÉRIEUR.
No 203 RUE DU CANAL.
Nlle-Orléans, 16 janvier 1885.

Avis est par le présent donné aux personnes devant des licences dans le District inférieur que je suis prêt à collecter les licences de 1885.

Les personnes désirant éviter les frais sont priées de venir régler leurs licences dans ce bureau avant le 31 mars.

CHAS CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat du District inférieur.
16janv—16, 18, 21, 25janv

LA MAISON
J. SAGET & FILS,
ARMURIERS,
No. 198 rue de Chartres.

VIENT de recevoir un grand assortiment de Fusils de chasse de toutes les qualités ; fusils simples et doubles aux prix de $15 jusqu'à $150 ; aussi : un grand assortiment de cartouches des diffé ente modèles, nouvellement améliorés ; armes, et une grande quantité de petite fusils pour enfants, que ces messieurs ont fait fabriquer à leur dernier voyage en Europe et qu'ils peuvent vendre depuis $2 jusqu'à $10 ; aussi, 12,000 cheminées en acier, première qualité, et marquées de leurs noms, qu'ils garantissent sont tous les rapports.

A l'arrivée du steamer Rocen, la maison J. Saget et fils recevra une grande quantité de fusils, double fen central, à des prix différents et qui seront vendus à la satisfaction des chasseurs et amateurs de la ville et de la campagne.

Cette maison a continuellement un grand assortiment de tous les instantils nécessaires aux chasseurs, le tout au plus bas prix.

1er janv— 1m D S

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1867 ; réorganisée en avr 1882.
Bureau 128 rue Gravier.
Capital $250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant une sécurité en capitale, aussi une participation sur profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON ..... Président
LOUIS BARNETT ..... Secrétaire
MAURICE STERN ..... Vice-Président
15 fév—1m 1-6p

INFIRMERIE TOURO.
Département des Femmes à l'Exposition Universelle.
Washington Artillery Hall.
Trois Soirées !
Dimanche, 18 ; Lundi, 19 ; Mardi, 20.
Bande Impériale Allemande
LITTLE NELLIE COHEN
Dans ses chants populaires.
Le prodige de la Nlle-Orléans,
ALICE LOUISE HUFFT,
(Agée de 4 ans).
Morceaux divers sur le piano.
Prix d'entrée - - - 50 cts
17jan—3f

COMMENT
ECONOMISER SON ARGENT
—AU LIEU DE LE—
DÉPENSER.

Pour l'agrément de nombreux étrangers qui seront en ville pendant la semaine, les Salons de Coupes Manquées ont arrangé un grand étalage gratuit de vêtements. Comme notre stock de coupes manquées de marchands-tailleurs et de vêtements non réclamés comprie de nombreuses modes, les dernières nouveautés et les plus beaux vêtements.

Les Citoyens et les Etrangers

trouveront notre grande exposition avantageuse à examiner. Nous garderons nos Salons ouverts toute la semaine, mais comme tous nos vêtements sont vendus à des prix qui, dans bien des cas, ne sont plus ceux de revient, ceux qui rechercheront des bargains devraient

Venir de bonne heure.

Pourquoi acheter des vêtements tout faits, lorsque l'on peut en avoir coupés sur commande à aussi bas prix. Les vêtements et les surtouts que nous vendons

$8, $12, $16, $20 et $24

coûtent plus, les étoffes seulement, et devraient se vend